

Article 1 – Objet et champ d'application:

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre Dynamic Suspensions, SASU immatriculée au RCS de Gap sous le numéro [numéro RCS], située 26 ter rue de Valserrès 05000 GAP, et ses clients pour toute prestation liée à l'entretien, réparation, révision, préparation ou amélioration des suspensions de vélo.

Toute commande passée implique l'adhésion sans réserve aux présentes CGV, prévalant sur toute autre condition émanant du client.

Article 2 – Prestations proposées

Les prestations proposées incluent notamment :

- Révision des suspensions (fourches, amortisseurs).
- Entretien complet, vidange, remplacement de joints et huiles.
- Réparation et changement de pièces défectueuses.
- Personnalisation des réglages (pression, rebond, compression).
- Préparation spécifique (tuning, optimisation de performance).

Article 3 – Devis et commande:

Chaque prestation particulière fera l'objet d'un devis préalable gratuit détaillant les travaux à réaliser, les pièces nécessaires, les tarifs appliqués, et les délais estimés. La validation du devis par le client vaut commande ferme et définitive.

Toute prestation supplémentaire demandée par le client en cours d'intervention fera l'objet d'une nouvelle validation par devis ou accord écrit.

Article 4 – Tarifs et conditions de paiement:

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de l'acceptation du devis. Ils s'entendent en euros (€) et TTC (Toutes Taxes Comprises).

Le règlement s'effectue à réception de la facture, par carte bancaire, virement bancaire, espèces ou tout autre moyen précisé sur le devis.

En cas de retard de paiement, des pénalités au taux légal en vigueur seront exigibles sans mise en demeure préalable. Une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € sera due conformément à l'article L441-10 du Code de commerce.

Article 5 – Délais d'intervention et livraison

Les délais annoncés sont indicatifs et peuvent varier en fonction de la disponibilité des pièces nécessaires. Dynamic Suspensions s'engage toutefois à informer le client de tout retard significatif et à proposer une solution adaptée.

Article 6 – Garantie des prestations:

Les prestations réalisées bénéficient d'une garantie de 3 mois à compter de la date de restitution du matériel, sous réserve d'un usage normal et conforme. Cette garantie exclut l'usure normale, les détériorations dues à une mauvaise utilisation ou un manque d'entretien.

Article 7 – Responsabilité:

La responsabilité de Dynamic Suspensions ne saurait être engagée pour tout dommage indirect ou immatériel (perte d'usage, compétition manquée, perte financière, etc.) consécutif à une prestation.

Le client est responsable de l'état initial de son matériel et devra signaler tout défaut préexistant avant intervention.

Article 8 – Assurance:

Dynamic Suspensions dispose d'une assurance professionnelle couvrant sa responsabilité civile pour l'ensemble de ses activités.

Article 9 – Conservation et restitution des matériels:

Les matériels confiés pour réparation doivent être récupérés par le client dans un délai maximum d'un mois après notification de fin des travaux. Passé ce délai, une indemnité journalière de stockage de 5 € pourra être appliquée.

Après 12 mois sans réclamation du matériel, celui-ci pourra être considéré comme abandonné par le client et pourra être vendu ou détruit sans indemnisation.

Article 10 – Droit applicable et règlement des litiges:

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité. À défaut d'accord, le Tribunal compétent sera celui dont dépend le siège social de Dynamic Suspensions.

Article 11 – Modification des CGV:

Dynamic Suspensions se réserve la possibilité de modifier à tout moment ses CGV. La version applicable sera celle en vigueur au moment de la commande du client.

Article 12 – Protection des données personnelles:

Les données personnelles collectées lors des prestations sont traitées conformément à la réglementation en vigueur et destinées uniquement à la gestion des prestations et à la relation client. Le client dispose d'un droit d'accès, rectification et suppression de ses données en contactant directement Dynamic Suspensions.

Article 13 – Acceptation du client:

La signature ou validation électronique du devis implique l'acceptation sans réserve par le client des présentes CGV.